

HONORAIRES SUR LA VENTE D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

Barème TTC (TVA 20,00 %)

Décomposition du prix NET VENDEUR par tranche pour l'application des honoraires

Partie du prix inférieure ou égale à 150.000 €	8 % avec un minimum de 8.000.- €
Partie du prix comprise entre 150.001 et 350.000 €	6%
Partie du prix supérieure à 350.001 €	5%

Ces honoraires seront à la charge de l'acquéreur, sauf convention expresse différente convenue entre les parties. (cette convention sera mentionnée dans le mandat de vente)

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds en dehors des honoraires.